

Oléiculture

N°9

12 juillet 2024

ARC – MÉDITERRANÉEN

AU SOMMAIRE DE CE NUMERO

Stades phénologiques

Le grossissement des fruits est en cours sur l'ensemble de la zone oléicole. Les stades BBCH majoritaires se situent entre 72 (les fruits ont atteint 20% de leur taille finale) et 75 (les fruits ont atteint 50% de leur taille finale).

Mouche de l'olive

Une alerte mouche a été diffusée la semaine dernière suite à l'augmentation généralisée des captures.

Les fruits sont attractifs sur l'ensemble de la zone oléicole (olives d'au moins 0,8 cm). Des piqûres et quelques symptômes de dalmaticose sont observés sur certains secteurs. Le risque est **modéré** à **fort** pour les zones avec des olives attractives et des captures de mouches.

Si ce n'est pas encore fait, c'est le moment de mettre en place votre stratégie de protection si vous capturez des mouches.

Maladies du feuillage

Des épisodes orageux sont prévus sur certains secteurs dans les jours qui viennent. Le risque œil de paon est globalement **faible**. Le risque cercosporiose est globalement **faible** à **modéré**.

Metcalfa pruinosa

Des foyers de *Metcalfa* se développent dans les Alpes-Maritimes, d'intensité modérée.

Retour des ambrosies

Notes biodiversité :



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
OCCITANIE

Référents filière & rédacteurs

Anaïs BASCOUL

Centre Technique de l'Olivier
a.bascoul@ctolivier.org

Julien BALAJAS

Centre Technique de l'Olivier
j.balajas@ctolivier.org

Directeur de publication

André Bernard

Président de la chambre régionale
d'Agriculture Provence Alpes-Côte
d'Azur

Maison des agriculteurs
22 Avenue Henri Pontier
13626 Aix en Provence cedex 1
contact@paca.chambagri.fr

Supervision

DRAAF

Service régional de l'Alimentation
PACA

132 boulevard de Paris
13000 Marseille



Vous abonner





































































Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA

Prévisions du 13 juillet au 18 juillet 2024 (source : Météo France) :

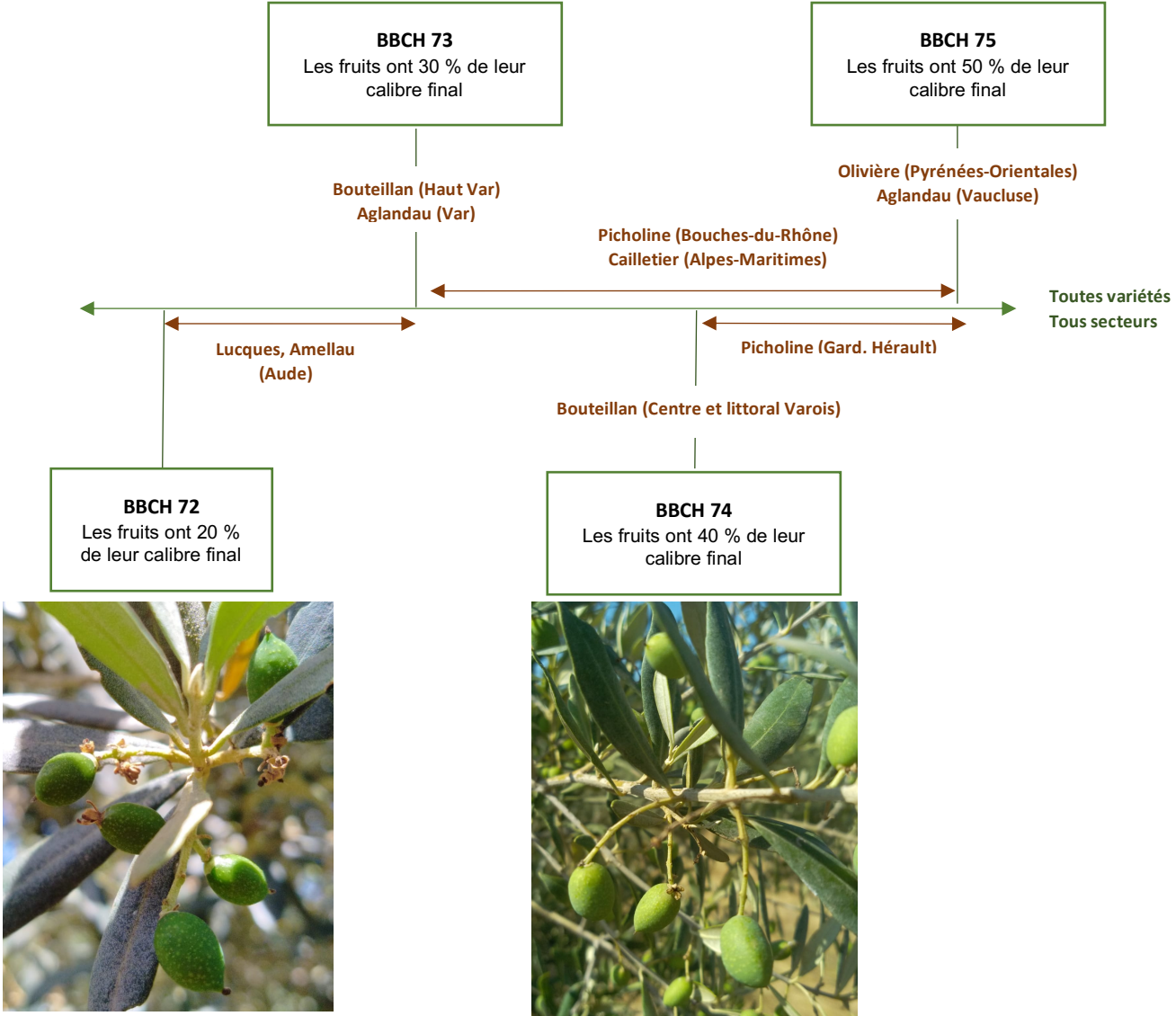
Des pluies et orages sont encore prévus sur la Drôme, l'Ardèche, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

Département / Jour	Sam	Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu
Alpes-de-Haute-Provence						
Alpes-Maritimes						
Var						
Bouches-du-Rhône						
Vaucluse						
Drôme						
Ardèche						
Gard						
Hérault						
Aude						
Pyrénées orientales						

Pour raisonner la gestion hydrique des vergers, vous pouvez consulter les bulletins Eau'live 2024, disponibles sur le site de [France Olive](https://www.franceolive.com), ou abonnez-vous gratuitement à la [lettre d'informations](#).

Stades phénologiques

Le grossissement des fruits continue sur la zone oléicole. Le durcissement a commencé dans les Bouches-du-Rhône, les Pyrénées-Orientales, le Gard, l'Hérault, les Alpes-Maritimes, le Var.



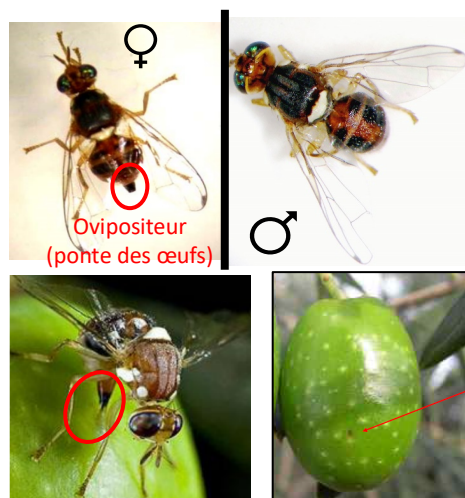
Etat des lieux des stades phénologiques majoritaires sur l'ensemble des variétés
(Source images : Fanny Vernier)

Eléments de biologie

La mouche de l'olive, *Bactrocera oleae*, est un des ravageurs les plus importants des olives et le principal ravageur d'importance économique des oliveraies. Les adultes mesurent 4 à 5 mm de long. Les femelles se distinguent des mâles par la présence d'un ovipositeur à l'extrémité de leur abdomen.

Les premières pontes des mouches peuvent avoir lieu dès que les olives atteignent 8 mm de longueur (olive attractive). Les femelles peuvent pondre 200 à plus 500 œufs en quelques jours : une même femelle ne pond qu'un œuf par olive.

Les piqûres de ponte se caractérisent par une tâche brune d'un demi-millimètre de diamètre en forme de triangle ou d'ovale.



Ponte de mouche (à gauche)
et pique de ponte (à droite)
Source : CTO

Pour plus d'informations sur la biologie et la gestion de la mouche de l'olive, vous pouvez consulter la page web [Mouche de l'olive - FRANCE OLIVE - AFIDOL](#).

Observations

Des mouches sont capturées sur tout le territoire oléicole, avec une grande hétérogénéité d'un secteur à l'autre, selon les parcelles d'observations. Une alerte mouche a d'ailleurs été publiée la semaine passée suite à des signalements d'augmentation importante des captures.

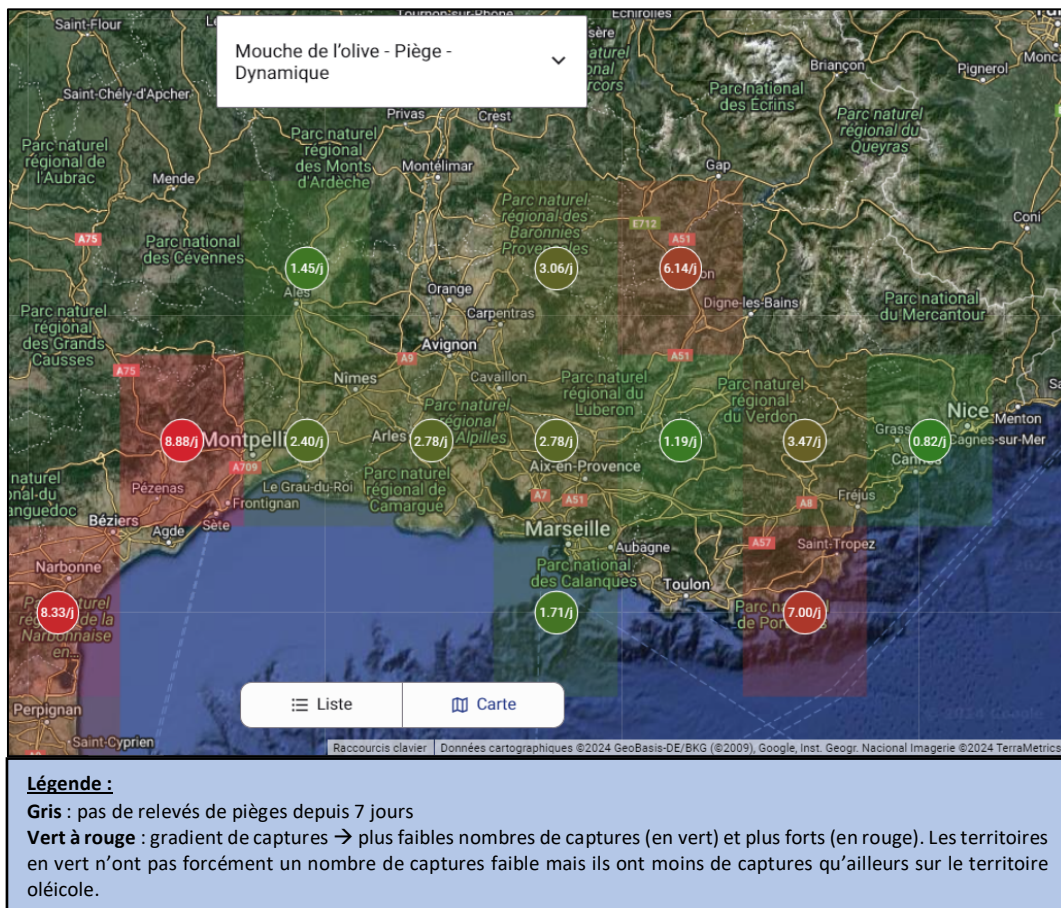
Par rapport au dernier bulletin, les captures sont en hausse sur le haut et le centre varois, dans les Pyrénées-Orientales, le Gard et les Alpes-Maritimes. Les captures sont faibles dans l'Aude et les Bouches-du-Rhône.

Des dégâts (piqûres et premiers symptômes de dalmaticose) sont observés dans les Pyrénées-Orientales, le littoral et centre du Var, les Alpes-Maritimes.

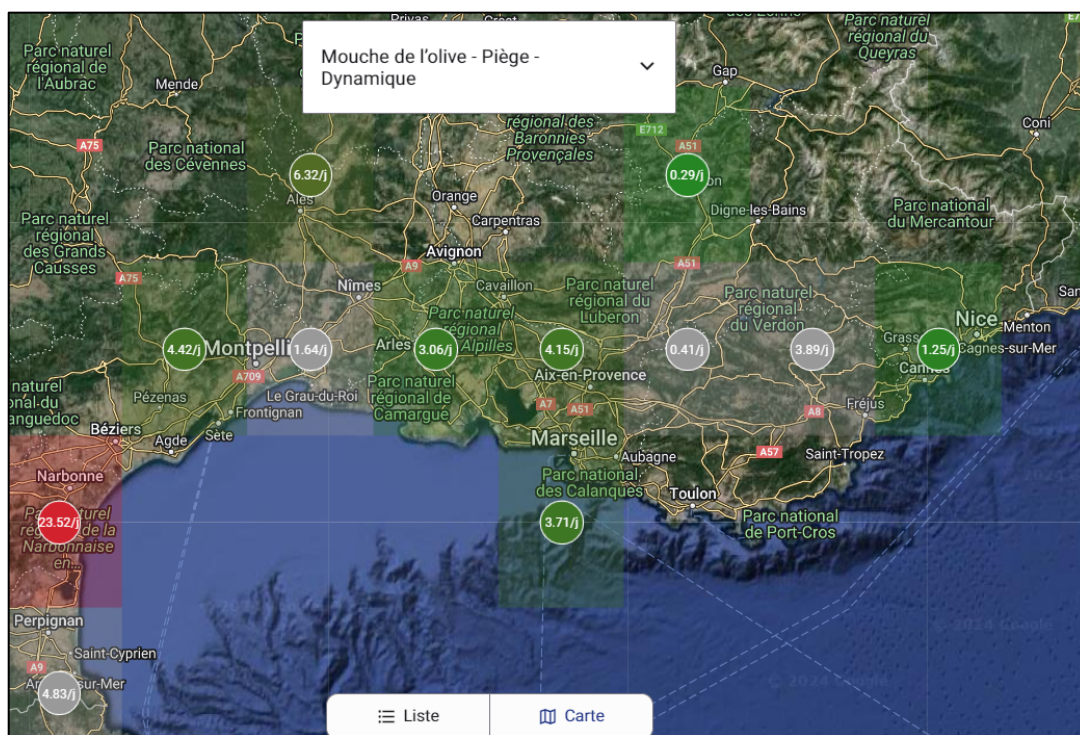
Cartes de piégeage

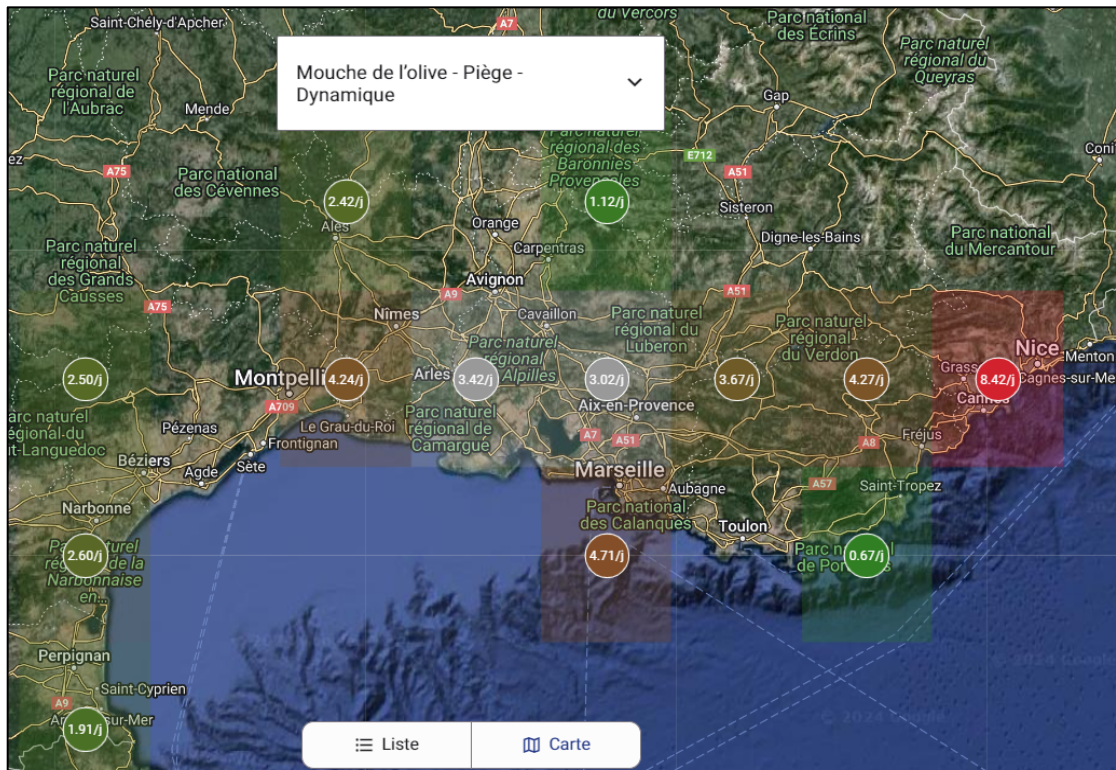
Les cartes de piégeage (extraites de l'application Oléiculteur) présentées ci-dessous montre une augmentation globale des captures entre fin Juin (BSV n°8) et la semaine passée.

La carte de piégeage de la même période en 2023 montre que les captures de mouche étaient globalement plus importantes sur la partie du bassin oléicole à l'Est de Montpellier. En revanche, elles étaient plus faibles sur les zones situées à l'Ouest de Montpellier.



Carte de piégeage de la mouche de l'olive
 (moyenne des captures par zones sur les 7 derniers jours)
 Source : Extrait de l'application Oléiculteur





*Carte de piégeage de la mouche de l'olive
(moyenne des captures par zones du 6 au 12 Juillet 2023)
Source : Extrait de l'application Oléiculteur*

Vous pouvez consulter les cartes de captures de mouches autour de vous sur l'**application Oléiculteur** disponible sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>. Si vous n'avez pas encore de compte, vous pouvez le créer gratuitement, « créer votre exploitation » et lancer une recherche autour de vous dans un rayon donné.

Des tutoriels sont disponibles sur la [chaîne Youtube de France Olive](#) ou vous pouvez suivre un [webinaire de présentation](#). Il y a généralement un webinaire prévu tous les mois, le prochain est programmé pour le mardi 23 juillet à 17 h. Vous trouverez l'accès au webinaire sur le [site de France Olive](#) dans l'onglet **Application Oléiculteur**.

Évaluation du risque

Il est important de suivre le niveau de population de mouches et leurs dynamiques sur vos parcelles. Pour cela, vous pouvez installer :

- Des pièges chromatiques à phéromone ;
- Des pièges alimentaires.

Le suivi de piégeage doit se faire au moins de manière hebdomadaire. A cette période, vos pièges doivent être déjà en place.

Pour évaluer le risque, les olives doivent être attractives (à l'heure actuelle, c'est le cas sur toute la zone oléicole) et vous devez avoir des captures dans vos pièges.

- Si vous avez déjà mis en place une stratégie pour protéger vos parcelles, alors le risque évalué est **faible**.

- Si vos olives sont **attractives** mais que vous n'avez **pas de capture** de mouches de l'olive, alors le risque est **modéré**.
- Si vos olives sont **attractives** et que vous avez des **captures** de mouches, alors le risque est **fort**.

[La carte de précocité](#) peut vous aider à estimer le risque mouche en début de saison : plus le niveau de précocité est élevé, plus l'émergence des adultes de la mouche de l'olive sera théoriquement précoce. Une autre conséquence est que plus la zone est précoce (zone littorale et/ou variétés précoces), plus le nombre de générations par saison est potentiellement important. Cette carte a été réalisée par le CRIIAM Sud en partenariat avec les techniciens olive et le SRAL PACA. (Attention, ce n'est pas une carte de situation des piégeages comme son nom l'indique mais bien une carte de précocité. Vous pouvez retrouver la carte de la situation de piégeage sur l'application Oléiculteur sur le site de France Olive et sur ce lien : <https://oleiculteur.franceolive.fr/connexion>)

A l'heure actuelle, le risque se décale vers les zones les moins précoces où les captures sont en augmentation, les olives attractives depuis peu et les stratégies pas nécessairement mises en place.

Gestion du risque

Plusieurs stratégies de gestion du risque existent :

- **Les barrières minérales** protègent les olives des pontes (piques) et sont efficaces pour **limiter la dalmaticose**. Soyez vigilants et pensez à les appliquer si c'est nécessaire. **Vous** trouverez la liste des argiles autorisés en biocontrôle sur ce lien, sous la dénomination Silicate d'aluminium.
- **Le piégeage massif alimentaire**, comme les pièges bouteilles servent à piéger massivement la mouche. Ils sont à mettre en place **uniquement si votre parcelle est isolée**, c'est-à-dire s'il n'y a pas d'autre parcelle d'oliviers à proximité. **Dans le cas contraire vous risquez d'attirer les mouches dans vos parcelles.**
Comment fabriquer son piège alimentaire ? Consultez les informations sur ce lien : <https://afidol.org/oleiculteur/piegeage-massif-de-la-mouche-de-lolive/>
- **Les systèmes homologués de piégeage massif** sont aussi utilisables (fonctionnement « Attract and kill »). Comme pour le piégeage massif alimentaire, ils sont à mettre en place sur parcelle isolée.

A cette période, votre stratégie est normalement déjà en place si vous capturez.

Maladies feuillage : Œil de paon et cercosporiose

Éléments de biologie

L'œil de paon et la cercosporiose sont deux maladies fongiques problématiques sur l'olivier. Elles provoquent des dégâts importants (défoliation) qui peuvent impacter la production.



Pour avoir plus d'informations sur les symptômes, les dégâts et les différents stades des maladies, consultez le [BSV n°1 2024](#), le site internet de France Olive ou le webinaire sur les maladies du feuillage, [disponible sur le site de France Olive, rubrique Actualité](#).

Observations

La présence des maladies du feuillage est toujours visible en tout secteur. Quelques sorties récentes de symptômes sont faites dans les Alpes-Maritimes et dans le Vaucluse.

Des épisodes orageux sont prévus dans les jours à venir sur certains secteurs.

Évaluation du risque

Œil de paon : Avec l'augmentation des températures, nous ne sommes plus réellement dans une période à risque (sauf les secteurs où les températures sont plus faibles). Le risque est globalement **faible**.

Cercosporiose : Les contaminations peuvent se produire à des seuils de température plus élevés que pour l'œil de paon. Le risque est globalement **faible à modéré**.

Pour vous aider également à évaluer le risque sur vos parcelle d'oliviers vous disposez maintenant d'un outil d'aide à la décision gratuit et ouvert à tous, disponible sur smartphone et internet à savoir l'application « Oléiculteurs » (<https://afidol.org/actualites/application-oleiculteur/>). Cet outil intègre un modèle de décision « œil de paon » qui permet de déterminer un niveau de risque en croisant des données météorologique de proximité (weenat), vos observations et vos interventions (protection phytosanitaire).

Gestion du risque

Pour limiter l'intensité et l'occurrence du risque des maladies du feuillage, il est important de mettre en place un programme de fertilisation et d'irrigation adapté aux besoins de vos arbres.

Il ne faut pas oublier de mettre en œuvre **les mesures prophylactiques aux périodes adéquates** à savoir l'entretien de l'environnement de votre parcelle (entretien des haies par exemple) et l'entretien de votre parcelle (gestion de l'enherbement, taille).

Metcalfa pruinosa

Éléments de biologie



©FDGDON 47

Metcalfa pruinosa ou cicadelle pruineuse appartient à la famille des flatidae. Cet insecte peut se développer sur une centaine d'espèces dont l'olivier.

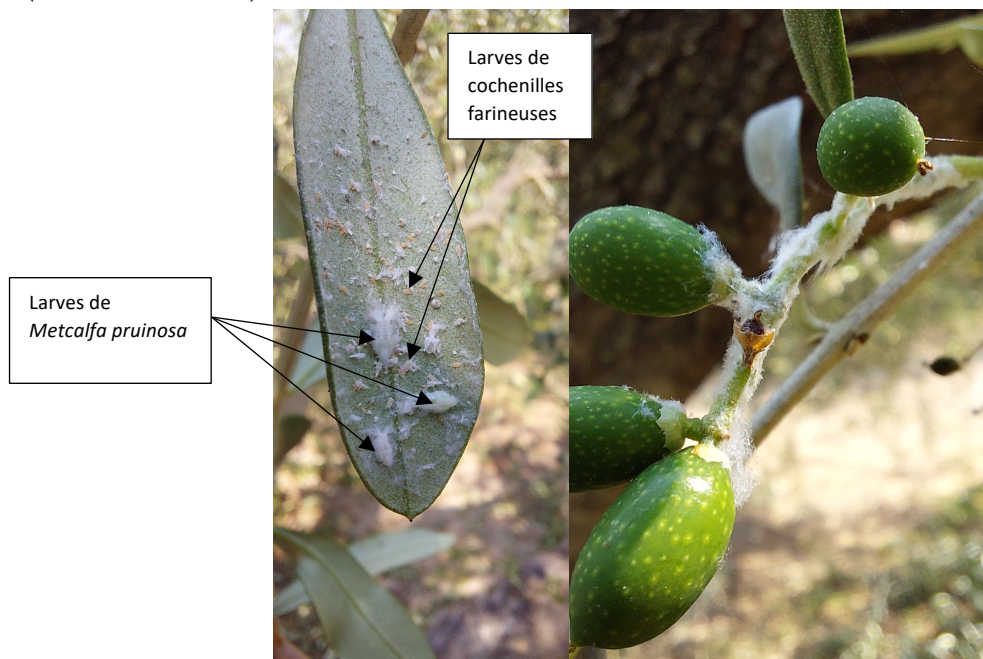
Metcalfa passe l'hiver sous forme d'œufs blanchâtres, allongés, d'environ 1mm. Les œufs éclosent d'avril à la fin de l'été. Les larves passent par 5 stades successifs, elles se développent d'abord sur la face inférieure des feuilles puis colonisent les jeunes rameaux. Les adultes

émergent à partir de juillet jusqu'à fin octobre. La dispersion de *Metcalfa* peut atteindre 3km par an.

Cette cicadelle occasionne des dégâts directs et indirects :

- **directs** : les rameaux attaqués deviennent cassants et les bourgeons avortent. En cas de forte infestation, le sommet des pousses peut se flétrir et se déformer.
- **indirects** : de la fumagine (champignon saprophyte) se développe à partir du miellat produit, cela perturbe la photosynthèse et la croissance du végétal.

(Source : Fredon Corse)



Larves de Metcalfa pruinosa et cochenille farineuse (Pseudococcus longispinus), miellat sur grappe.

Source : Maud Damiens (CA 06).

Observations

Ce ravageur est bien présent dans les Alpes-Maritimes et le Var depuis quelques années. De nouvelles parcelles infestées ont été signalées en 2022 dans la Drôme et le Vaucluse. Il est observé de nouveau cette année dans les Alpes-Maritimes.

L'observatoire des ambrosies lance un **appel urgent à la vigilance face à la propagation préoccupante de l'ambrosie trifide en France**. Cette plante invasive représente une **menace majeure pour l'agriculture, la santé publique et la biodiversité** (cf [communiqué de presse du 1^{er} juillet 2024](#)).

Contrairement à l'ambrosie à feuilles d'armoise largement répandue en France, **l'ambrosie trifide est encore pour le moment localisée en Occitanie**. Cependant de **nouveaux foyers sont découverts régulièrement dans toute la France** (notamment un dans le Vaucluse).



Ambrosie trifide
(source: observatoire des ambrosiès)

Si un pied d'ambrosie est observé, il faut rapidement l'éliminer au risque de le laisser constituer un foyer qui s'établit, prolifère et devient très difficile à gérer.

Il est conseillé d'éliminer l'ambrosie avant le démarrage de la floraison, c'est-à-dire avant fin juillet!

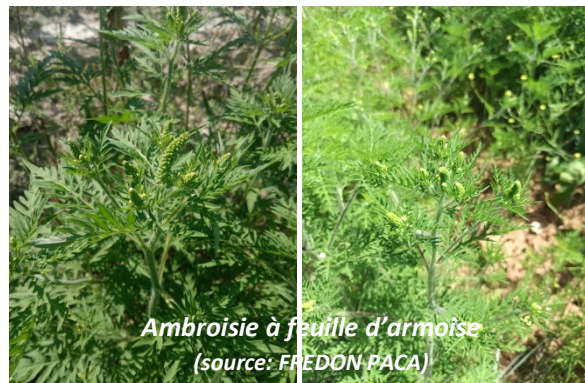
→ Retrouvez l'ensemble des conseils relatifs à la lutte contre l'ambrosie sur la [page dédiée](#)

Une fiche « Gestion de l'ambrosie en milieux agricoles » est [disponible ici](#)

Si vous repérez des plantes suspectes:

- Envoyez des photos à l'observatoire des ambrosies pour identification (lucile.arnaud@fredon-paca.fr)
- Après confirmation, détruisez les plants par arrachage (si le foyer est étendu, demandez conseil auprès de FREDON)
- Signalez le foyer via le site internet signalement-ambrosie.fr

La démarche reste la même pour l'ambrosie à feuille d'armoise qui est aussi très allergisante!



Ambrosie à feuille d'armoise
(source: FREDON PACA)

Avertissement

Le BSV est un outil d'aide à la décision, les informations données correspondent à des observations réalisées sur un échantillon de parcelles régionales. Le risque annoncé correspond au risque potentiel connu des rédacteurs et ne tient pas compte des spécificités de votre exploitation. Par conséquent, les informations renseignées dans ce bulletin doivent être complétées par vos propres observations avant toute prise de décision.

Comité de rédaction

Centre Technique de l'Olivier – Anaïs BASCOUL - Julien BALAJAS

Relecture

DRAAF - SRAL PACA

Chambres régionales d'agriculture Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur

Observation

Christine Agogué – CA 11

Margaux Allix – CivamBio 66

Corinne Barge – CIVAM oléicole 13

Edgar Raguenet – Groupement des Oléiculteurs de Vaucluse

Bastien Signoret / Joshua Berthomeu - Coopérative du Nyonsais

Benoît Chauvin-Butaud – CA 26

Célia Gratraud – Consultante en oléiculture

Maud Damiens – CA 06

Sébastien Le Verge – Conseiller indépendant 13/83

Nathalie Serra-Tosio – SIOVB (Baux de Provence)

Alex Siciliano – GOHPL (Haute Provence et Luberon)

Fanny Vernier – CA 83

François Veyrier – CETA d'Aubagne

Financement

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères chargés de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Vous abonner



Devenir
observateur
& contact



Tous les BSV
PACA